

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

MERCREDI 3 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil d'administration du CCAS de la ville d'Orly, légalement convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Karine BETTAYEB, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Karine BETTAYEB, Vice-Présidente du CCAS

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

- Madame Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER
- Madame Rhera SIONIS-HASSOUNI

Mesdames et Messieurs les administratrices/administrateurs de la société civile :

- Madame BERTHELOT Régina, membre de l'ADEF Résidences
- Monsieur GHLIS Fouzi, membre de l'APAJH du Val-de-Marne
- Monsieur PERES Roger, membre de Lire pour Vivre

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

- Madame Imène SOUID, Présidente du CCAS, (donne procuration à Mme BETTAYEB)
- Monsieur Jinny BAGE, (donne procuration à Madame SIONIS-HASSOUNI)
- Madame CATOR Franceska, membre du SAVS OMEGA

Conformément aux articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 du Code de l'action sociale et des familles,

Le secrétariat des séances du conseil d'administration est assuré à tour de rôle par les administrateurs présents en séance, assistés de la directrice du CCAS.

Ordre du jour :

- 1. Administration générale** / Approbation du compte rendu de la séance du 6 février 2023.

Adopté à l'unanimité, 8 voix pour.

- 2. Administration générale** / Communication des décisions prises par la Présidente du CCAS du 06 février au 02 avril 2024.

Décision n° d-SOC-2024-07 : Madame AIT-SALAH LECERVOISIER demande le bilan. Madame BETTAYEB répond qu'en 2023, 8 ménages ont bénéficié de cet accompagnement pour un coût de 4710 €.

Décision n° d-SOC-2024-06 : Madame AIT-SALAH LECERVOISIER demande combien de ménages ont bénéficié d'un hébergement d'urgence dans ce cadre en 2023. Madame BETTAYEB répond que 4 ménages ont été accueillis dans ce dispositif en 2023 pour un coût de 546 €.

- 3. Budget 2024** / Approbation du budget primitif 2024 du CCAS d'Orly

Madame AIT-SALAH LECERVOISIER demande comment elle peut se procurer le bilan du Programme de réussite éducative. Madame BETTAYEB répond qu'elle peut solliciter la direction enfance-jeunesse de la ville.

Madame AIT-SALAH LECERVOISIER demande si le budget consacré aux aides sera suffisant compte tenu de l'augmentation des loyers décidée par Valophis. Madame BETTAYEB répond que le budget prévisionnel du CCAS est en forte augmentation en 2024 et que la ville a augmenté sa subvention de 11% par rapport à 2023.

Adopté à la majorité, 7 voix pour et 1 abstention

- 4. Budget 2024** / Approbation du budget primitif 2024 de la résidence autonomie Méliès

Adopté à la majorité, 7 voix pour et 1 abstention

- 5. Budget 2024** / Approbation du budget primitif 2024 du Service d'Aide à Domicile (SAD).

Adopté à la majorité, 7 voix pour et 1 abstention

- 6. Résidence autonomie Méliès** / Actualisation loyers résidence autonomie Méliès

Adopté à la majorité, 7 voix pour et 1 contre

- 7. Développement social** / Convention EDF

Adopté à l'unanimité, 8 voix pour

8. Service autonomie / revalorisation du tarif horaire du SAD

Madame AIT-SALAH LECERVOISIER demande les profils financiers des bénéficiaires. Il est indiqué que le service ne dispose pas forcément des éléments financiers personnels des bénéficiaires qui ne souhaitent pas les transmettre.

Adopté à l'unanimité, 8 voix pour

La séance est levée à 20h32.

Céline ROUILLER
Secrétaire de séance

Karine BETTAÏEB
Vice-Présidente du CCAS

